CONDUITE ACCOMPAGNEE

Boite manuelle

DOSSIER : **Photocopies** des pièces suivantes à fournir :

• Votre carte d'identité.

• Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
(si âgé de plus de 17 ans).

• Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ASSR 2

• 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).

• Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.

• Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
• Attestation d'hébergement.
• Carte d'identité de la personne qui héberge.
(Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

• Mercredi : 14h à 18h
• Vendredi : 14h à 18h
• Samedi : 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h.
et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

• Mercredi 15h
• Vendredi 18h
• Samedi 11h

Auto-école Jeannette
14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis
et le contrat de formation

GESTION ADMINISTRATIVE

FOURNITURES :

Kit B pochette
(Livre de code, Livret de conduite
Fiche de suivi numérique
et livret vérifications Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois
(1 Accès en salle+ 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
à l'examen Théorique

CONDUITE :

Formation initiale
(**20** leçons de conduite à 54€)
1 Rendez-vous préalable

RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES :

1ER RVP Pratique et Théorie
2ème RVP Pratique et Théorie
Frais d'accompagnement
à l'examen Pratique

TOTAL 1 837,00 €

Payable en 5 fois (367.40€)

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	54,00 €
Renouvellement accès internet	30,00 €
Valable 3 mois	

Tarifs TTC dont TVA 20%